



École Élémentaire Le Parc Mirablon

091 0426 U

MONTLHÉRY, le 10 janvier 2012

Conseil d'école du vendredi 4 novembre 2011

Compte-rendu.



Participants :

Parents délégués : Mesdames LOPEZ ; BOVA ; PERON ; GALAIS ; DEBLIQUY-VISSAULT ; SMOUH ; RIVA-RAOUX ; VINCENT-RANDONNIER ; CLEMENCEAU ; DUMUIDS ; BOLZER ; HERMANT ; CASSILINGOM ; MARTIN ; DEBEAUPTE.

Messieurs BERTIN ; MORTREAU ; MORICE ; MILLON .

Enseignants : Mesdames BOURDIN ; PERRIN ; BOURGEOIS ; JOUNY ; MAROT ; LOUALI ; LAVIGNAS ; NYS ; LE MAT ; ROUAULT ; GOUPIL ; LEBEC ; LE PAPE ; MODERC (*RASED*).

Messieurs DESJOURS ; HUYNH ; JOUNY.

Madame KLJAJIC, Maire Adjoint aux affaires scolaires.

Absents excusés :

Madame TARTANSON, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Monsieur PONS, Maire.

Monsieur SAUX, Directeur.

Mesdames KUPPERSCHMITT, CARABETIAN et NICOLLI, Enseignantes.

Monsieur CHAMIOT, Enseignant.

Madame CHARPENTIER, Animatrice BCD.

Monsieur TRAMONI, Psychologue scolaire.

Mesdames et Monsieur, RIGOU, DORN, RIGOU, Parents d'élèves élus.

Monsieur SANANES, Infirmier scolaire.

- Mme BOURDIN, ouvre la séance à **19h00**.



Installation du Conseil d'école :

- Un tour de table est effectué, où chacun peut ainsi se présenter à l'assemblée.
- Mme KLAJIC, Maire Adjoint aux affaires scolaires ne pouvant être présente qu'une partie du conseil, l'ordre du jour est modifié, les questions à la municipalité sont abordées en premier.

15, rue des Archers
91310 MONTLHERY
☎ : 01.64.49.53.52

Questions adressées à la municipalité :

- **Travaux :**

Des remerciements sont adressés à la mairie pour les travaux effectués cet été. Mme KLAJIC demande s'il y a des remarques à faire car la société en charge des travaux doit repasser. Les enseignants signalent une certaine fragilité de la peinture, et des fuites d'eau au 2^{ième} étage, malgré les travaux de toiture ; pour la marche à l'entrée de la BCD, Mme KLAJIC explique que l'angle d'ouverture de la porte empêche toute modification.

Les travaux à venir sont :

- La clôture et le portillon sur le côté de l'école pendant les vacances de Noël.
- Les classes et le couloir du 2^{ième} étage, les cages d'escaliers et la 2^{ième} partie de la toiture.
- La réfection de la clôture devant l'école avec un élargissement et un aménagement de barrières de sécurité pour que la rue ne soit plus fermée à la circulation aux heures d'entrée et de sortie des élèves.

Les parents rappellent leur désapprobation du projet et leur souhait de conserver la sécurité actuelle ; les enseignants sont inquiets de voir la sortie des élèves dans un espace clos et restreint.

Mme KLAJIC propose d'organiser une réunion d'information avec la personne responsable de ce projet, les enseignants et les parents délégués.

- **Aménagement de la cour :**

Mme KLAJIC propose de venir retravailler ce projet avec les délégués élèves de l'école.

- **Transports :**

Mme KLAJIC rappelle que les transports sont gérés aujourd'hui par le Conseil Général et souhaite faire part de la volonté municipale de ne pas annuler la mise en place de transports scolaires. Monsieur le Maire a rendez-vous mercredi 9 novembre avec le Conseil Général au sujet des transports.

Des problèmes existent au niveau de certains arrêts, comme à l'arrêt « chemin des Bezones », où le car a du mal à tourner. Un point va être fait avec le transporteur.

Les parents font part des retours « transports » des questionnaires remis aux familles: retard, bruit... Mme KLAJIC indique que les retards sont réglés, un contrôle vient d'être fait, ils étaient liés à la méconnaissance du trajet par le chauffeur, mais aussi au temps consacré à l'obligation d'attacher les jeunes enfants. L'arrivée tardive du soir est liée au fait que le soir un seul car fait les 2 circuits. Par ailleurs une réunion spéciale pour les transports aura lieu prochainement en mairie.

Les parents sont inquiets que les enfants qui arrivent le matin par le car, descendent seuls jusqu'au portail de l'école, ils aimeraient qu'il y ait une surveillance durant ce laps de temps. Des solutions pourraient être trouvées, par exemple que l'animateur présent dans le car les accompagne jusqu'à l'école. La mairie s'engage à y réfléchir.

Les parents s'interrogent sur le déplacement des arrêts pendant les travaux de construction de la nouvelle école maternelle

- **Cantine et temps méridien :**

Les retours négatifs des parents : une attente trop longue, du bruit, un manque de choix de desserts en fin de service, peu d'activités proposées.

Mme KLAJIC informe que le temps d'attente est de 20 à 25 minutes, qu'il a été envisagé de faire passer les enfants classe par classe, mais pour l'instant cela est compliqué. Les activités dans différents lieux viennent de commencer (perles, fléchettes, dessins, lecture, sport..).

Les parents demandent la possibilité d'avoir un endroit aménagé où les enfants pourraient être juste au calme.

Les enseignants font remarquer que certains surveillants du temps méridien ne font pas respecter les règles de l'école, que les conflits ne sont pas toujours gérés.

- **Sécurité :**

Les parents demandent si l'installation de défibrillateurs dans l'école est prévue. Mme KLAJIC répond que oui même si aucune réglementation ne l'impose.

Une initiation aux premiers secours est envisagée pour certaines classes.

Les parents demandent un exercice incendie pendant le temps méridien.

- **Divers :** Les parents aimeraient que les boîtes aux lettres soient identifiables ; école et associations de parents d'élèves.

Pour les classes transplantées, les parents demandent si la participation des familles sera diminuée du fait que moins de classes partent ; il est répondu que non car c'est un budget alloué par enfant.



Bilan de la rentrée scolaire ; effectifs, organisation pédagogique et équipe enseignante :

- À ce jour, on compte 426 élèves répartis comme suit : 85 CP, 88 CE1, 89 CE2, 79 CM1 et 85 CM2.
- Pour l'an prochain 120 GS arrivent et seulement 85 CM2 partent, ce qui permet d'envisager l'ouverture d'une 17^{ième} classe (le seuil d'ouverture est de 441).
- Cette année les 16 classes sont : 3 CP, 1 CP-CE1, 3 CE1, 3 CE2, 3 CM1, 3 CM2.
- Les nouveaux enseignants sont mesdames LE PAPE CM2(14), ROAULT CE2(9), NYS CE1(7) et KUPPERSCHMITT CP(3).



Projet d'école :

Explications du déroulement de la réalisation d'un projet d'école (Bilan de l'ancien projet, choix des indicateurs retenus pour le nouveau projet, identification des besoins prioritaires, choix des priorités pour les 3 années à venir).

Chaque fin d'année un bilan et un ajustement sont effectués.

Présentation des 4 fiches actions sur lesquelles les enseignants vont s'appuyer : *Lire et comprendre différents types d'écrits ; Résoudre des problèmes relevant de la numération, des calculs, de la géométrie et des grandeurs et mesures ; Respecter les règles de la vie collective ; Éducation artistique et culturelle.*

Le conseil d'école émet un avis favorable pour ce nouveau projet.



Coopérative scolaire :

Ainsi qu'il est statutairement prévu, Mme BOURDIN présente le bilan de l'exercice écoulé (2010-2011). *Recettes* : 21 402,02€ : participation volontaire des parents (6053,43€), photographe (2947,32€), marché de Noël (1206,43€), fête de l'école (448,89€)

Dépenses : 18 446,48€ : sorties scolaires, participation aux classes transplantées, cotisation USEP (2228,90€), 300€ par classe,

Avec le reliquat de l'année précédente on commence l'année avec 8263,00€

L'école est affiliée à l'O.C.C.E. 91 (Office Central de la Coopération à l'Ecole) c'est une association d'élèves et d'adultes à l'école au service d'une éducation citoyenne, responsable et solidaire. Les délégués élèves seront associés au choix de certaines dépenses.

Mme BOURDIN rappelle que tous les élèves de l'école profitent de la coopérative scolaire et que toutes les activités proposées par l'école sont entièrement financées par la coopérative.



Adoption du règlement scolaire :

Le règlement scolaire 2011-2012 est adopté, avec quelques modifications concernant la scolarisation des enfants handicapés qui doivent avoir un dossier MDPH, les nouveaux horaires de l'aide personnalisée, les remises de 2 livrets lors de rencontres parents – enseignants et **l'interdiction des portables** pendant le temps scolaire.



Vie scolaire :

- Dispositifs d'aide aux enfants en difficulté :

RASED : une équipe de 2 personnes (un psychologue, un maître E (axé sur la pédagogie) interviennent sur l'école; depuis 2 ans le poste de maître G (axé sur le comportemental) n'est pas pourvu alors que plusieurs élèves auraient besoin de cette aide.

Actuellement, 22 enfants sont pris en charge par le maître E, Mme Brigitte MODERC (4 GS, 7 CP 4 CE1 et 7 CE2). Les enfants de CM1 et CM2 ne peuvent bénéficier de l'accompagnement du RASED compte tenu du nombre d'interventions limité sur la commune (2 journées par semaine).

Le psychologue scolaire, M. TRAMONI assure des entretiens avec les familles afin d'analyser les difficultés et d'orienter les élèves si besoin est. Il voit les élèves lors des orientations (SEGPA, MDPH...). Ce sont les parents qui doivent prendre rendez-vous avec lui.

CLIN : une enseignante spécialisée, Sylvie NICOLLI, intervient également sur l'école auprès des enfants du voyage.

AVS : pour les enfants qui souffrent d'un handicap, il est possible, sous certaines conditions de bénéficier de l'assistance d'une Auxiliaire de Vie Scolaire un certain nombre d'heures par semaine. Pour cela, un dossier doit être établi par l'équipe éducative en lien avec les familles et transmis à la MDPH (Maison Départementale Pour le Handicap) qui déterminera le nombre d'heures dont bénéficiera l'enfant. C'est l'Inspection d'Académie qui se charge de recruter les AVS elles peuvent assister plusieurs enfants dans la même école. L'école dispose de 2 AVS qui interviennent 20h/semaine chacune et qui aident 3 élèves. Une demande pour un autre enfant a été déposée à la MDPH fin juin et est en attente.

L'aide personnalisée : Cette année, les enseignants ont choisi de faire 3 fois 40 minutes par semaine, ce sont les enseignants qui choisissent les élèves mais certains demandent spontanément à rester afin de revoir certaines notions.

- Projets particuliers :

L'équipe enseignante détaille les nombreux projets initiés ou à venir pour cette année scolaire :

- **Animations et conférences audiovisuelles à l'école** par « La Cicadelle » : 2 séances par classe sur différents thèmes.
- **USEP** : Toutes les classes ont décidé d'adhérer à cette association sportive qui propose des activités variées : escalade, course de longue durée, course d'orientation, badminton, athlétisme, tennis, football... Chaque enseignant a retenu deux activités . Deux classes participeront à une activité hors temps scolaire (un mercredi). Le coût de cotisation pour l'ensemble des classes s'élève à 2567,20€ et est pris en charge par la coopérative scolaire. (À ce sujet il est précisé que les comptes de l'USEP doivent se distinguer de ceux de la coopérative ; ainsi, lors des appels aux dons pour la coopérative, une précision doit être apportée sur le financement de la cotisation USEP. Les parents suggèrent que la question « acceptez-vous que 5,5 euros soient versés au titre de la cotisation USEP », soit posée au moment de l'appel à cotisation faite aux parents pour la coopérative).
- **SLAM** : un concours de SLAM regroupant les diverses écoles de Montlhéry et le collège aura lieu comme l'an dernier.
- **Liaison GS/CP** : projet musique : un spectacle musical et conté sera organisé conjointement entre les élèves de CP (pour le conte) et les GS (pour le chant). Un intervenant extérieur rémunéré par la mairie interviendra régulièrement pour suivre ce projet
- Interventions des étudiants de **la Faculté d'Orsay** pour 2 classes de CE2 (sur le thème de l'eau) et 2 classes de CM2 (sur le thème des engrenages).
- **Grande Lessive** : une exposition d'art éphémère a eu lieu le 20/10/2011. Toute l'école a participé à cet évènement.

- **Jardinage** : les CE1 poursuivent leur projet avec les services techniques de la mairie.
- Le **SIVOA** interviendra en CE2 pour des animations autour de l'eau.
- Une liaison CM2-6^{ème} sera mise en place.
- **Salon du Livre** de St Germain lès Arpajon du 6 au 11 mars 2012 sur le thème de « L'art se livre » : avec des visites et des rencontres d'auteur.
- **Rencontres Ville/Campagne** : un agriculteur interviendra dans les classes de CM2.
- **Théâtre** : Une classe de CE1 a un projet Théâtre, un comédien viendra guider les enseignantes. Ce projet est financé par l'OCCE. L'œuvre de Nathalie PAPIN qui sera travaillée fera l'objet d'une représentation pour les élèves de la classe au théâtre municipal de Villemoisson. Une représentation sera sans doute organisée pour les parents à Montlhéry. Les élèves de cette classe assisteront à une pièce de théâtre.

- Information sur le marché de Noël et la fête de l'école :

L'école organise cette année encore un marché de Noël, le mardi 13 décembre. Comme l'an dernier, des barnums seront demandés à la mairie.

La fête de l'école aura lieu le vendredi 29 juin au soir.

- Projets de classes d'environnement :

L'école a 2 projets de classes d'environnement :

- Classe poney pour les CP (3 classes et demie) du 2 au 6 avril 2012
- Séjour au FUTUROSCOPE pour les CM2 (3 classes) les 29 et 30 mars 2012

La directrice précise que les parents concernés par ces classes d'environnement ont été sollicités pour donner leur accord de principe. En décembre ils seront informés précisément par la mairie du tarif qui sera à leur charge. Il s'agit d'éviter les défaillances trop importantes qui risquent de faire annuler tout le voyage

- Fonctionnement de l'étude :

L'étude surveillée est mise en place pour 125 enfants. Les enseignants rappellent que les enfants y travaillent, que les devoirs sont faits, que les leçons sont récitées ; mais il arrive que tout ne puisse pas être terminé en 45 minutes.

Pour les CP et CE1 les récitations sont faites dans la mesure du possible.

Pour les CM2 les enseignants rappellent que les devoirs sont donnés 1 semaine à l'avance pour que les élèves puissent s'organiser.

- Nouvelles mesures prises pour la sécurité des élèves :

L'équipe enseignante reconnaît que des problèmes ont été détectés récemment. En effet, 3 élèves sont sortis de l'école pour se rendre au centre-ville « acheter des bonbons » et sont revenus manger à la cantine ; et il a été découvert que d'autres enfants allaient au centre ville en descendant du car le matin ou le soir avant de prendre le car.

Plusieurs actions et décisions ont été prises à la suite de cela :

- Les familles des 3 enfants ont été prévenus tout de suite, les enfants ont été punis par l'école.
- Tous les élèves ont été réunis sous le préau pour le rappel des règles et du danger de ces attitudes.
- À 11h30, les enseignants ne descendent au portail qu'avec les enfants qui déjeunent chez eux et ceux qui vont au soutien. Les autres sont pris en charge par des animateurs qui effectuent l'appel de cantine dans les classes.
- Mme KLAJIC maire adjointe aux affaires scolaires est passée dans les classes pour responsabiliser les enfants qui prennent le car (ils sont sous la responsabilité de leurs parents)
- Un courrier a été adressé à toutes les familles.

- Le soir, un animateur rassemble tous les enfants qui prennent le car puis les accompagne

Pour l'école et la mairie, l'incident est clos. Les parents apprécient les mesures rapidement prises et remercient les enseignants et la mairie.

Une vigilance est cependant à apporter à la descente des cars le matin. Les parents réitèrent leur demande à la mairie d'avoir un animateur qui accompagne les enfants jusqu'au portail.

Une question est posée par les parents quant à la possibilité pour la direction de signaler à la famille l'absence éventuelle de leur enfant à l'école dans la matinée. La directrice souligne qu'à ce jour ce n'est pas possible car l'école n'a pas le personnel nécessaire pour cela. Par contre, elle rappelle aux parents qu'ils doivent informer l'école de toute absence de leur enfant.

D'autre part, il est rappelé que l'entrée des élèves se fait exclusivement par le portail de la cour du bas rue des Archers, que les enfants ne doivent pas emprunter l'accès par le gymnase et qu'en cas de retard, il est rappelé que les parents doivent sonner à la porte sur le côté de l'école. Le passage par-dessus le portillon est interdit et dangereux.



Synthèse du questionnaire adressé aux parents :

Les délégués de parents d'élèves expliquent leur démarche quant à la distribution des questionnaires. Ces derniers sont destinés à pouvoir recueillir les avis et préoccupations de l'ensemble des parents d'élèves de l'école.

Il convient de souligner qu'il n'est jamais simple de faire un retour objectif de ces enquêtes. Les éléments d'insatisfactions ou de demandes trop personnelles ont été exprimés directement à la directrice lors d'un entretien préalable au conseil.

À ce jour environ une centaine de questionnaires a été retournée à l'association en élémentaire (Soit une représentation d'1/4 des élèves), et environ 70 en maternelle.

Il faut noter que les préoccupations et les thématiques que les parents souhaitent aborder sont les mêmes que ceux proposés par leurs délégués : sécurité, transports, cantine.

Dans leur grande majorité les parents expriment une satisfaction sur les différents sujets, en moyenne on compte 70% de personnes satisfaites. Il convient de souligner ce bon résultat et s'en féliciter.

Les 3 thématiques ayant amené le plus de critiques ou d'insatisfactions sont la cantine, la sécurité et les transports.

L'association MIRABEL dressera une synthèse objective et la plus exhaustive possible qui sera affichée sur le panneau de l'association. D'ores et déjà l'association tient à remercier les parents qui ont bien voulu faire part de leur avis.

- L'ordre du jour étant épuisé Mme BOURDIN lève la séance à **21h40**.